

Liste de contrôle « Engraissement de veaux »

- Visite de routine**
- Visite spéciale**

Liste de contrôle « Engraissement de veaux »		<i>Les données sont anonymisées et utilisées uniquement à des fins de recherches scientifiques ainsi que pour les projets internes du SSV</i>
Date :	Vétérinaire contractuel ou SSV:	Vétérinaire d'exploitation :
Structure de l'exploitation	<input type="checkbox"/> Engraissement de ses propres veaux <input type="checkbox"/> Engraissement de ses propres veaux et de veaux achetés <input type="checkbox"/> Engraissement de veaux achetés <input type="checkbox"/> Contrat d'engraissement pour :	
Responsable Adresse, canton No de téléphone E-Mail Numéro BDTA Altitude	Canton : <input type="checkbox"/> zone de plaine/de colline <input type="checkbox"/> zone de montagne I <input type="checkbox"/> zone de montagne II <input type="checkbox"/> zone de montagne III ou IV Alpage <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Taille de l'exploitation Secteurs d'activité ha surface agricoleha prairie/ pâturage (... ha prairie naturelle, ... ha prairie artificielle) ... ha terres cultivées (maïs, céréales) places d'engraissement sur l'exploitation veaux d'engraissement / an Autre(s) secteur(s) :	Surface agricole <input type="checkbox"/> < 10 ha <input type="checkbox"/> 10 à 20 ha <input type="checkbox"/> 30 à 70 ha <input type="checkbox"/> >70 ha Taille de l'exploitation <input type="checkbox"/> < 100 animaux commercialisés/an <input type="checkbox"/> 100 à 300 animaux commercialisés/an <input type="checkbox"/> > 300 animaux commercialisés/an <input type="checkbox"/> un secteur <input type="checkbox"/> plusieurs secteurs Occupation principale <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Expérience dans l'engraissement de veaux		<input type="checkbox"/> 1 - 3 ans <input type="checkbox"/> 4 - 10 ans <input type="checkbox"/> > 10 ans
Employé(e)s employé(s) à temps plein (TP) dont tierces personnes dont apprentis	<input type="checkbox"/> ≤ 2 TP <input type="checkbox"/> > 2 à 4 TP <input type="checkbox"/> > 4 TP
Données de production kg Ø poids lors de l'abattage jours Ø âge lors de l'abattage Taxation CHT+ : % Classe tissus gras 3: % Classe tissus gras 2: % Déduction liées à la couleur: % CHF frais vétérinaires/an CHF frais vétérinaires/veau	<input type="checkbox"/> satisfaisant pour l'éleveur <input type="checkbox"/> tout juste suffisant pour l'éleveur <input type="checkbox"/> insuffisant pour l'éleveur
Achat de veaux	Achat de veaux toutes les semaines Par groupe de animaux % races laitières % races à viande % mâles % femelles Déroulement de la production <input type="checkbox"/> systématiquement « tous dedans - tous dehors » <input type="checkbox"/> « tous dedans - tous dehors » mais pas systématiquement <input type="checkbox"/> renouvellement continu Achat de	Catégorie d'animaux achetés : <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> AA <input type="checkbox"/> A et AA Achat de <input type="checkbox"/> mâles uniquement <input type="checkbox"/> femelles uniquement <input type="checkbox"/> mâles et femelles Provenance <input type="checkbox"/> marchand <input type="checkbox"/> agriculteur <input type="checkbox"/> marchand et agriculteur

Conseillé en alimentation/en abreuvement	(Firme, conseillé)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Commercialisation		<input type="checkbox"/> marchand <input type="checkbox"/> boucherie locale <input type="checkbox"/> vente directe <input type="checkbox"/> autres
Adhésion à un label		<input type="checkbox"/> QM <input type="checkbox"/> BTS <input type="checkbox"/> RAUS <input type="checkbox"/> Bio Suisse <input type="checkbox"/> IP Suisse <input type="checkbox"/> autre :
Vétérinaire d'exploitation : Nom du cabinet Nom du vétérinaire Adresse Localité Téléphone E-mail		

Question principale :

Quels sont les gains de poids moyens des animaux par jour (de 75 kg jusqu'à la vente) ?

> 1400 g/jour	1100 - 1400 g/jour	< 1100 g/jour
---------------	--------------------	---------------

Remarque :

Lorsqu'ils remplissent les listes de contrôle les vétérinaires du SSV et les vétérinaires sous contrat sont invités à biffer les questions auxquelles ils ne peuvent pas apporter de réponse sur l'exploitation visitée (cf description page 10). Veuillez, s'il vous plaît identifier les questions concernées et en justifier brièvement la suppression par une note dans la marge.

Liste de contrôle-version courte

Nr.	Paramètre	0 point	1 point	2 points
1	Système « tous dedans - tous dehors »	Toute l'étable ou par catégorie d'âge	Par boxe, sans contact avec les autres groupes	Non ou par boxe mais avec contact possible avec les autres groupes
2	Etable balayée, nettoyage à haute pression et séchage total avant nouvelle occupation	Oui	Litière évacuée et étable nettoyée mais nouvelle occupation immédiate	Non
3	Les animaux avec retard de croissance sont-ils parfois déplacés dans un groupe nouvellement installé de veaux plus jeunes ?	Jamais	Très rarement	Oui
4	Nombre de veaux qui arrivent avec un document d'accompagnement correct et complètement rempli	100 %	90-99 %	< 90 %
5	Nombre de veaux par groupe (avec possibilité de se toucher)	≤ 20 animaux	21 – 40 animaux	> 40 animaux
6	Système d'aération	Ventilation forcée par dalle perforée, avec plafond rafraichissant ou Smarttube	Ventilation forcée par ventilateurs axiaux	Ventilation par gravité
7	Evacuation de la litière	Avant la fin de la 6e semaine d'engraissement	Entre la 7e et la 10e semaine d'engraissement	Au terme de l'engraissement
8	Qualité et quantité de la litière	Très bonne	Bonne	Insuffisante
	Somme intermédiaire I	0		

Nr.	Paramètre	0 point	1 point	2 points
	Somme intermédiaire I	0		
9	Examen lors de la mise en lot	Oui, y compris température rectale et protocole	Superficielle-ment/sans protocole	Non
10	Durée de la mise en lot par groupe/boîte	1 – 3 jours	4 – 7 jours	> 7 jours
11	Vaccination contre la grippe enzootique des veaux	Oui, toujours	Oui, seulement en hiver	Pas de stratégie de vaccination
12	Mesures diagnostiques (bactéri-, viro- et/ou parasitologie) en cas d'échec de traitement	Oui, au cours des 6 derniers mois	Oui, il y a 6-12 mois	Aucun diagnostic
13	Veaux pesant ≥ 70 kg lors de la mise en lot	> 75 %	50 – 75 %	< 50 %
14	Nombre d'animaux par tétine	≤ 15 animaux	16 – 30 animaux	> 30 animaux
15	Surface au sol par veau	> 4 m ²	2.5 - 4 m ²	< 2.5 m ²
16	Administration de fer et de sélénium/vitamine E les jours 1 à 4 après l'arrivée ^{Bio*}	Oui	Oui, mais pas systématiquement	Non
17	Traitement systématique contre les ectoparasites les jours 1 à 4 après l'arrivée	Oui	Oui, mais pas systématiquement	Non
	Somme intermédiaire II	0		

Bio*) Cette question ne concerne pas les exploitations Bio

Nr.	Paramètre	0 point	1 point	2 points
	Somme intermédiaire II	0		
18	Taux de veaux malades durant les deux premières semaines suivant la mise en lot	≤ 25%	25 – 50 %	> 50 %
19	Traitement antibiotique métaphylactique pour tout le groupe après la mise en lot	Non	Oui, sans antibiotique critique	Oui, avec antibiotique critique
20	Fourrage sec disponible et adapté aux veaux ?	Oui, à volonté	Oui, de façon limitée	Non
21	Nombre de veaux par abreuvoir	≤ 40 animaux	41 – 80 animaux	> 80 animaux
22	Autres traitements antibiotiques de groupe (mis à part la médication lors de l'arrivée) **	Non	Oui, sans antibiotique critique	Oui, avec antibiotique critique
23	Possibilité de séparer les veaux malades	Très bonne, peuvent être séparés si besoin	Bonne mais généralement, les veaux malades restent dans le groupe	Pas de séparation particulière
	Somme intermédiaire III	0		

**) Remarque : Merci de notifier également s'il y a plus qu'un traitement de groupe après la médication lors de la mise à l'étable (fréquence, substance active)

Nr.	Paramètre	0 point	1 point	2 points
	Somme intermédiaire III	0		
24	Nombre d'animaux avec un/plusieurs traitements individuels	< 25 %	25 – 50 %	> 50 %
25	Documentation de l'utilisation de médicaments	Très bonne, complète	Bonne	Insuffisante
26	Taux de pertes (mort ou euthanasie)	< 3 %	3 – 6 %	> 6 %
27	Taux d'abattages précoces	< 5 %	5 – 10 %	> 10 %
28	Taux d'animaux abattus avec des réclamations de l'abattoir au sujet des poumons	< 3 %	3 – 6 %	> 6 %
	Somme intermédiaire IV	0		
Somme totale de points				

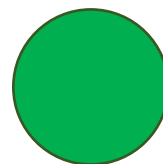
Reconnaissance de l'exploitation par le SSV

Le nombre total de points est déterminant pour l'évaluation de l'élevage des veaux dans l'exploitation et décide de la reconnaissance de l'exploitation par le SSV.

La procédure suivante s'applique pour le calcul des points :

1. Supprimer les questions auxquelles il n'est pas possible de répondre dans l'exploitation (p. ex. en raison du faible nombre d'animaux, de la situation géographique, du label ou autre).
 - A-t-on pu répondre à toutes les questions ?
 OUI NON
2. Calcul du nombre maximal de points pouvant être obtenus.
Si vous avez pu répondre à toutes les questions, le maximum est de 56 points (ou 54 points pour les exploitations Bio).
Exemple : il n'a pas été possible de répondre aux questions 10 et 16. Le nombre maximum de points pouvant être obtenus passe donc de 56 à 52.
 - Quel est le nombre maximum de points pouvant être obtenus sur cette exploitation ? _____
 - Quel est le nombre de points effectivement obtenus ? _____
3. Calcul de la reconnaissance de l'exploitation par le SSV
 - Le nombre de points obtenus est-il **< 30%** du nombre de points maximum pouvant être atteint sur l'exploitation ?
 OUI NON

< 30% : reconnaissance SSV



> 30% : pas de reconnaissance SSV

